

Vous avez peut-être remarqué les nombreuses coupes de bois autour de Camprieu, particulièrement dans le PARC. Nous avons pu les constater sur le GR 62 près de l'abîme de Bramabiau sur le célèbre chemin des morts , à Coupiac, à Saint Sauveur les Pourcils, à La Boissière, à Villemagne près de la Foux, au Bois de la Dauphine près de l'Hort de Dieu, sur le GR66 vers Meyrueis, un peu partout au Suquet ... Voici quelques photos pour montrer l'étendue des dégâts. Et aussi quelques commentaires personnels ...

Des panneaux encore présents, parfois renversés, nous rappellent au respect de la réglementation et notamment à l'interdiction de cueillette dans le PARC. Ce PARC a eu, semble-t-il, bien du mal à s'imposer auprès de la population locale. Il est vrai que par exemple ne pas pouvoir ramasser son bois mort a de quoi faire réagir. Mais soit, on veut bien se plier à des nécessités impérieuses à condition qu'elles gardent une certaine cohérence. Empêcher toute cueillette et en même temps organiser des coupes de bois aux effets aussi destructeurs du paysage et parfois irréversibles sur l'environnement, il y a de quoi être choqué. Le terme est même trop modéré.

Les pistes forestières ont été créées pour les forestiers mais les choses ont évolué. Elles ont aujourd'hui d'autres fonctions, notamment touristiques. Comment vouloir développer les Cévennes et en même temps détruire le fonds de commerce. Au pays de Descartes ça ne peut pas passer. Il faut réagir, arrêter le massacre et dans la mesure du possible demander réparation.

Les dernières diapositives montrent qu'il est possible de procéder autrement (massif de l'Aigoual et du Lingas) avec des études préalables, « débardage par câble et par cheval, évacuation et broyage des troncs et des branches... ». Il faut faire la différence entre une forêt qui rapporte, ce qui correspond aux coupes que nous critiquons et une forêt qui coûte comme dans l'opération décrite sur les massifs de l'Aigoual et du Lingas. Le rôle de l'état est-il seulement de récolter de l'argent ?